Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC (FSU)

SNUipp/FSU MAYOTTE

UN METIER, UN CORPS

Tel/fax: 0269618978 – GSM: 0639039944/0639039933 - E-mail: snu976@snuipp.fr

Pour l'égalité de traitement et l'égalité des chances,

TOUS EN GREVE !

La République, une et indivisible, exige les mêmes droits et devoirs pour tous les citoyens et un traitement identique des salariés de la fonction publique.

Pour l'égalité de traitement, le SNUipp Mayotte revendique :

- **Le respect et l'application du droit commun à Mayotte en matière statutaire et indemnitaire**
- **L'abrogation du décret n° 78-1159 du 12 décembre 1978 modifié par le décret n° 96-843 du 26 novembre 1996 ;**
- **Pour les fonctionnaires mis à la disposition du Préfet, le maintien de l'indemnité d'éloignement jusqu'à la fin de leur contrat avec possibilité de « résidentialisation » ;**
- **Un taux d'indexation qui pourrait s'élever jusqu'à 2.15 (115%) et en aucun cas en dessous de celui du département voisin ;**
- **La possibilité pour les enseignants du premier degré de Mayotte à participer à la première phase du mouvement interdépartemental (mouvement informatisé)**
- **Des critères objectifs pour l'intégration des instituteurs de la fonction publique de l'Etat recrutés à Mayotte dans le corps des Professeurs**

Pour l'égalité des chances, le SNUipp Mayotte revendique

- **Un plan de construction et de rénovation des écoles**

UNE SEMAINE D'ACTION DETERMINANTE

MARDI 27, JEUDI 29 ET/OU VENDREDI 30 …

GREVES ET MANIFESTATION, AVEC POSSIBILITE DE JONCTION AVEC LES AUTRES SECTEURS EN LUTTE. RENDEZ-VOUS A 8H00 DEVANT LE VICE-RECTORAT.

SAMEDI 31

MANIFESTATION, RENDEZ-VOUS COMITE DU TOURISME A 8H00.